

01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE L'ISLET
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADALBERT

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Adalbert, tenue le **5 décembre 2022** à l'heure et au lieu ordinaire des séances du conseil.

Sont présents(es) les conseillers(ères) :

Siège #1 - Marjolaine Leblanc
Siège #2 - Vanessa Chouinard
Siège #3 - France Thibodeau
Siège #5 - Véronique Côté

Est/sont absents(es) les conseillers(ères) :

Siège #4 - Simon Bourgault
Siège #6 - Catherine Bilodeau

01- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, René Laverdière.

Magguy Mathault, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

Après vérification du quorum, monsieur le président déclare la séance ouverte.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2022-12
175

02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Marjolaine Leblanc, appuyé par France Thibodeau et résolu d'adopter l'ordre du jour en laissant le point varia ouvert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

03 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

2022-12
176

03.01 - Séance ordinaire du 7 novembre 2022

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 7 novembre dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

En conséquence,

Il est proposé par Vanessa Chouinard, appuyé par Marjolaine Leblanc et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 novembre

dernier, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

04 - LÉGISLATION

2022-12
177

04.01 - Dépôt du registre public des déclarations de dons, marques d'hospitalité et autres avantages reçus

ATTENDU QUE selon le code d'éthique et déontologie des élus municipaux, tout avantage reçu par un membre du conseil municipal qui n'est pas de nature purement privé doit, lorsque sa valeur excède 200 \$, faire l'objet, dans les 30 jours de sa réception, d'une déclaration écrite de la directrice générale de la Municipalité;

ATTENDU QUE la déclaration doit contenir une description adéquate de l'avantage reçu, et préciser le nom du donateur ainsi que la date et les circonstances de sa réception;

ATTENDU QUE la directrice générale et greffière-trésorière tient un registre public de ces déclarations;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Vanessa Chouinard, appuyé par Véronique Côté et résolu;

QUE les membres du Conseil entérinent le dépôt du registre des déclarations de tout don, marques d'hospitalités et autres avantages reçus par les élus durant l'année 2022 selon la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale;

QU'aucun élu n'a déclaré de dons, marques d'hospitalités et autres avantages pour l'année 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2022-12
178

04.02 - Adoption du calendrier des séances du conseil

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

Il est proposé par France Thibodeau, appuyé par Véronique Côté et résolu :

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2023 et qui débiteront à 19h00;

- MARDI, le 10 janvier
- MERCREDI, le 8 février
- LUNDI, le 6 mars
- LUNDI, le 3 avril
- LUNDI, le 1er mai
- LUNDI, le 5 juin
- LUNDI, le 3 juillet
- LUNDI, le 7 août
- MARDI, le 5 septembre
- LUNDI, le 2 octobre
- LUNDI, le 6 novembre
- LUNDI, le 4 décembre

QUE ladite résolution est actuellement déposée au bureau de la directrice générale, soit au bureau municipal de Saint-Adalbert où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures du bureau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

04.03 - Dépôt du relevé annuel des déclarations d'intérêts pécuniaires pour l'année 2022

La directrice générale dépose le relevé annuel des déclarations d'intérêts pécuniaires pour l'année 2022 de l'ensemble des élus.

05 - GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

**2022-12
179**

05.01 - Acceptation des comptes

Il est proposé par Marjolaine Leblanc, appuyé par France Thibodeau et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement des comptes suivants au montant de 24 197.26 \$

Payable par chèques	865.14 \$
Payable par dépôts directs	20 745.21 \$
TOTAL	21 610.35 \$

La vérification des factures à la pièce a été faite par le maire René Laverdière et par les conseillères Marjolaine Leblanc et Vanessa Chouinard. Tous ont apposé leurs initiales.

Un montant de 2 586.91 \$ reste au compte de Tetra Tech QI inc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**2022-12
180**

05.02 - Acceptation des dépenses incompressibles

Les comptes du mois sont présentés aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés et les remises de l'employeur.

En conséquence,

Il est proposé par Vanessa Chouinard, appuyé par Véronique Côté et résolu :

- que les comptes du mois de novembre 2022 soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent au rapport détaillé remis à tous les membres du conseil.

Comptes payés	735 185.46 \$
Salaires nets versés	13 043.41 \$
Remises de l'employeur	6 311.93 \$
TOTAL	754 540.80 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**2022-12
181**

05.03 - Adoption des journaux

Il est proposé par Marjolaine Leblanc, appuyé par France Thibodeau et

résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter les journaux généraux suivants :

Journal général # CORR-10-04 et # CORR-10-05 concernant la récupération de la TPS et TVQ selon la méthode simplifiée pour les mois d'avril à juin 2022 et de juillet à septembre 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

05.04 - Adoption du budget 2022

L'adoption du budget se tiendra le 21 décembre 2022 à 19h00.

**2022-12
182**

**05.05 - Demande de commandite - Groupe de la classe
persévérance de l'École secondaire La Rencontre**

Il est proposé par Marjolaine Leblanc, appuyé par Véronique Côté et résolu de donner un montant de 75 \$ au Groupe de la classe persévérance de l'École secondaire La Rencontre pour leur projet En bonne compagnie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**2022-12
183**

05.06 - Autorisation de paiements au 31 décembre 2022

Il est proposé par Vanessa Chouinard, appuyé par France Thibodeau et résolu d'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière Magguy Mathault et/ou la greffière-trésorière adjointe Roxanne Pelletier à effectuer le paiement des comptes au 31 décembre 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**2022-12
184**

05.07 - Transfert des disponibilités budgétaires

Il est proposé par Marjolaine Leblanc, appuyé par Vanessa Chouinard et résolu d'autoriser la directrice générale Magguy Mathault et/ou la greffière-trésorière adjointe à effectuer les transferts nécessaires selon les disponibilités budgétaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**2022-12
185**

05.08 - Adoption du budget de la MRC de L'Islet 2022

Suite à la présentation du budget de la MRC de L'Islet par la greffière trésorière adjointe Roxanne Pelletier, il est proposé par France Thibodeau, appuyé par Véronique Côté et résolu d'approuver le budget de la MRC de L'Islet pour l'année 2023 avec une quote-part pour la Municipalité de Saint-Adalbert de 69 876\$ et se répartissant comme suit :

Administration générale	20 986 \$
Développement économique	2 894 \$
Rémunération des élus	5 148 \$
Évaluation foncière	22 692 \$

Aménagement du territoire	7 428 \$
Géomatique	2 125 \$
Sécurité incendie	4 488 \$
Gestion des cours d'eau	1 655 \$
Gestion des matières résiduelles	2 460 \$
Transport collectif	0 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

06 - SÉCURITÉ INCENDIE

06.01 - Point d'information - Richard Gauvin, directeur incendie

Rien à signaler, le directeur incendie étant absent.

2022-12
186

06.02 - Rémunération des pompiers

Il est proposé par France Thibodeau, appuyé par Marjolaine Leblanc et résolu de verser la rémunération des pompiers volontaires pour un montant brut de 20 029.08 \$ pour l'année 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

07 - RÉSEAU ROUTIER

07.01 - Point d'information - René Laverdière, représentant

Rien à signaler.

2022-12
187

07.02 - Acceptation du décompte progressif #2 (Acceptation provisoire)

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu le décompte progressif #2 contenant la demande de paiement # 2 et le certificat de réception provisoire;

CONSIDÉRANT QUE la Fédération Québécoise des Municipalités recommande le paiement de 39 381,25 \$ taxes incluses;

CONSIDÉRANT QU'UN montant de 34 252.00 \$ excluant les taxes, équivalent à 5 % du coût des travaux exécutés, est retenu dans le cadre de cette demande;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marjolaine Leblanc, appuyé par Vanessa Chouinard et résolu d'accepter le décompte progressif # 2 et en recommande le paiement selon les recommandations de la Fédération Québécoise des Municipalités.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

08 - HYGIÈNE DU MILIEU

08.01 - Point d'information RIGD, Simon Bourgault, représentant

Le maire René Laverdière mentionne qu'une réunion s'est tenue début novembre afin de discuter des problématiques rencontrées avec le camion à chargement avant. Ils ont une offre pour la location d'un camion pour une période de 6 mois. L'achat d'un camion usagé d'une valeur de 175 000 \$ est envisagé et serait la propriété des municipalités participantes. Le calcul exact des coûts sera fait après la période des fêtes. Le montant sera calculé au prorata et pour Saint-Adalbert, ça représente un montant entre 15 000 \$ et 16 000 \$.

08.02 - Point d'information - Environnement, Marjolaine Leblanc, représentante

La conseillère représentante, Marjolaine Leblanc mentionne qu'elle n'a pas d'autres développements concernant les composteurs domestiques. Le maire René Laverdière explique que le processus avance et que nous aurons des développements au printemps.

09 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

09.01 - Point d'information - MADA, France Thibodeau, représentante

La conseillère représentante, France Thibodeau mentionne qu'elle n'a que de bons commentaires suite au souper spaghetti de samedi dernier. Le prochain diner causerie du 20 décembre prochain sera sous le thème de Noël. Il y aura une activité bingo en après-midi.

09.02 - Point d'information - Politique familiale, Véronique Côté, représentante

La conseillère représentante mentionne que la fête de Noël se tiendra dimanche le 11 décembre prochain. Il y aura une activité bingo de Noël avec un bar à chocolat chaud pour les enfants et café pour les adultes. Pour cette année, les cadeaux seront des livres de lecture et une bombe de bain. Tous les achats sont faits à la librairie La Pagaille de Saint-Pamphile.

Il est également question de la fête des nouveaux bébés et nouveaux arrivants qui a été annulé dû au faible taux de participation. Celle-ci est remise au 28 janvier prochain. Le maire René Laverdière suggère que le souper de reconnaissance aux bénévoles soit joint à la fête des nouveaux bébés et nouveaux arrivants, afin que ceux-ci puissent connaître les élus ainsi que les différents comités et leurs bénévoles.

10 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

10.01 - Point d'information - Transport Adapté, Marjolaine Leblanc, représentante

Marjolaine Leblanc explique qu'une rencontre de travail s'est tenue le 23 novembre dernier afin de faire le point sur ce qui pouvait être amélioré dans la gestion du transport adapté.

La prochaine rencontre sera le 7 décembre prochain et il y aura des élections dans l'exécutif. Une conductrice est présentement en congé de

maladie. France Thibodeau explique que les conducteurs sont très gentils avec la clientèle de l'Alphis.

10.02 - Lac Leverrier - validation d'intérêt à un aménagement futur

Les membres du conseil souhaitent attendre en raison de plusieurs projets déjà en cours.

11 - TOURISME

11.01 - Point d'information - Tourisme, Catherine Bilodeau, représentante

Rien à signaler, la conseillère représentante étant absente.

**2022-12
188**

11.02 - Contributions 2023 - Campagne Quad et motoneige

Il est proposé par Vanessa Chouinard, appuyé par Véronique Côté et résolu d'adhérer aux campagnes publicitaires suivantes :

- Campagne Web Quad 2023
- Campagne Web Motoneige 2023

Chaque campagne est au coût de 1000 \$ plus taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

12 - LOISIRS ET CULTURE

12.01 - Point d'information - Salle municipale, Simon Bourgault, représentant

Le maire René Laverdière discute du projet garderie. Les travaux avancent bien. Le plâtrier vient effectuer les travaux d'ici vendredi et le peintre vient évaluer la peinture cette semaine. Celle-ci devrait se faire la semaine prochaine.

12.02 - Point information - Loisirs, Vanessa Chouinard, représentante

La conseillère représentante Vanessa Chouinard mentionne que monsieur Gilles Dumas s'occupera de la patinoire et de la surveillance au chalet des loisirs.

**2022-12
189**

12.03 - Emploi d'été-Canada

Il est proposé par Véronique Côté, appuyé par France Thibodeau et résolu de faire une demande dans Emploi été Canada 2023 pour les postes suivants :

- 2 postes d'animateurs(trices) pour le terrain de jeux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

13 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

14 - VARIA

14.01 - HLM

La conseillère représentante Vanessa Chouinard explique que la problématique rencontrée dans les derniers mois a finalement été réglée par la direction de l'ORH L'Islet. La conseillère Vanessa Chouinard a assuré un très bon suivi dans le dossier.

15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Marjolaine Leblanc, et résolu que cette session régulière soit levée.

Adoptée unanimement

Fermeture à 20h20 hrs

René Laverdière, maire Roxanne Pelletier, greffière trésorière adjointe.

Je, soussignée, greffière trésorière adjointe de la Municipalité de Saint-Adalbert, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des dépenses décrites ci-devant.

Roxanne Pelletier, greffière trésorière adjointe